

Le Chartrain



Journal d'informations municipales - juillet - août 2011

Vie municipale En ville Enfance-Jeunesse Inter-co Côté asso Culture

Retour sur Carmen



... 31 mai

La troupe de Carmen a envahi les rues de la commune...



Les airs entonnés par le chœur des Chartrains ont résonné des balcons de la Marionnaise à la Mairie...



L'opéra déambulatoire a rassemblé un public nombreux et conquis !

Sommaire...

Vie municipale

- (P2) Conseil municipal du 31 mai
- (P2) Réseaux câblés
- (P3) Trésorerie à La Conterrie
- (P3) Opération logements
- (P3) Le grand voyage de l'eau
- (P4) Couloirs du service entretien

En ville

- (P5) Regards sur... Les travaux d'été
- (P5) Personnel communal
- (P5) Vie éco

Côté Asso

- (P6) Mérite sportif
- (P6) Info MCE
- (P6) Cyclos chartrains

Culture

- (P7) Saison Pôle Sud
- (P7) Lecture d'été

Enfance Jeunesse

- (P8) La dame de la cantine
- (P8) Au collège, le principal change de cap

A lire aussi...

- (P3) Editio
- (P4) Expression de la Majorité
- (P4) Expression de l'Opposition

Jardins familiaux Leur petit coin de paradis... sur terre !

Mai 2006, sur le site de la Ferme des Peupliers, la première tranche des jardins familiaux était achevée.

Quatorze familles chartraines prennent alors possession des lieux. Cinq ans plus tard, alors que la commune s'apprête à proposer cinq nouvelles parcelles avenue de la Marionnaise, nous sommes allés à la rencontre des jardiniers qui cultivent leur coin de terre avec ardeur.

Les 14 « jardins des Peupliers » ont une surface qui varie de 135 à 167 m², ils sont entièrement clôturés, pourvus d'un portillon, d'un abri en bois d'environ 3 m² et d'un récupérateur d'eau de pluie. Pierre fut l'un des premiers locataires. On l'aperçoit presque tous les jours, derrière les coquelicots, ses outils en mains, affairé sur sa parcelle bien fertile « Voyez, ça c'est un jardin naturel ! Pour faire pousser les tomates, les betteraves, les carottes, les poireaux, les échalotes ou les petits pois, il ne faut que de l'eau, un peu d'huile de coude et surtout de la passion ! ». C'est aussi l'avis de Jean-Jacques, son voisin de jardin qui prend autant de plaisir à bêcher qu'à discuter avec ses collègues d'à côté !

En effet, au-delà du bénéfice immédiat du potager, les jardins familiaux concourent à créer de nouveaux liens sociaux très forts, favorisant les ren-



Le jardin de Pierre.

contres entre les habitants autour de ces carrés de verdure et de vie. Ils permettent aux plus âgés de renouer avec les souvenirs d'un jardin d'enfance et aux plus jeunes d'apprendre les techniques, trucs et astuces des plus expérimentés. Ils sont une solution idéale pour (re)découvrir le vrai et bon goût des fruits et légumes sains et de saison. Cathy et son fils Christophe ont obtenu leur parcelle de terre il y a seulement quelques mois et déjà, les grosses fraises rouges et les radis roses se dévoilent, ce qui émerveille Christophe : « C'est un vrai plaisir même s'il faut travailler dur pour obtenir ces belles salades ! », souligne sa maman.

Tous les jardiniers s'entraident et échangent des bons tuyaux, des outils, des techniques, des semences et des graines. Dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Les Portes de La Seiche, à moyen terme, ces parcelles seront relocalisées de l'autre côté de la ferme des Peupliers : « Ils continueront ainsi de bénéficier du cadre verdoyant des Peupliers et des équipements existants », explique Régine Jouet, conseillère déléguée à l'économie de proximité, l'emploi et l'insertion, en charge du dossier.

Cinq nouveaux jardins

Face à l'engouement des Chartrains pour ces jardins, la municipalité a décidé la mise à disposition de cinq nouvelles parcelles d'environ 80 m² chacune. Avenue de la Marionnaise, un terrain communal d'environ 840 m² en sera le nouvel écrin. « Une commission composée de membres du CCAS et d'élus s'est réunie pour l'attribution des parcelles en fonction des demandes déposées préalablement en Mairie. Les jardins familiaux sont attribués en priorité aux foyers chartrains à revenus modestes et aux familles résidant en habitat collectif », souligne Régine Jouet. Le terrain arboré (cerisier, noisetier, pommier...) et préparé par les agents des services techniques municipaux sera équipé d'un cabanon central. Des espaces enherbés trouveront également leur place dans ce nouveau lieu partagé.

Petits pois, courgettes, concombres et fraises feront ainsi le bonheur d'autres familles.

Christophe déguste avec plaisir les premières fraises de son jardin !



Les demandes de jardins familiaux sont à formuler par courrier à la Mairie.

N° 11.06 juil. août 2011

LE CHARTRAIN

Mairie. 35131 Chartres de Bretagne
Tél. 02 99 77 13 00
commune@ville-chartresdebretagne.fr



Directeur de la Publication : Philippe Bonnin
Adjoint à la Communication : Alain Miclard
Rédaction : Gwenola Ory-de Certaines
Maquette : Fabienne Faujour

Imprimé sur papier recyclé

www.hautsdevilaine.com

Conseil municipal du 31 mai 2011

■ Aménagement - Urbanisme

Opérations secteur le Printemps - maîtrises d'ouvrages OCDL et Habitat 35 : l'organisme HLM Habitat 35 a présenté le projet de construction de 14 logements locatifs sociaux (voir page 3). Le Conseil municipal a approuvé les conventions de rétrocession des espaces communs avec les deux maîtres d'ouvrage OCDL - LOCOSA et Habitat 35, a décidé d'acquérir une bande de terrain d'environ 2 mètres de large appartenant à M. et Mme Babour, afin de faciliter la circulation et le stationnement rue Diderot.

Aménagement d'une plateforme bois-énergie le Champ Rond : attribution du marché, le Conseil municipal confie l'aménagement de la plateforme bois-énergie à la société EUROVIA pour un montant de 82 527,60 € HT.

Réalisation d'un réseau de chaleur entre la Piscine Intercommunale de La Conterrie, le Centre Culturel Pôle Sud et la halle polyvalente : attribution du marché de maîtrise d'œuvre à la société Exoceth pour 15 575,00 € HT. L'estimation prévisionnelle des travaux fixée par le bureau d'études est de 146 400 € HT.

Plan Local d'Urbanisme : modification n°2 - Pour permettre la réalisation de la ZAC les Portes de la Seiche une modification du PLU doit être engagée. L'enquête publique est envisagée en septembre prochain.

■ Finances

Répartition 2011 aux charges du RASED : la ville assure la gestion financière du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) de la circonscription de l'Inspection Académique dont les bureaux sont situés rue Antoine Chatel à proximité de l'école de l'Auditoire. La dépense globale de 5 385 € est répartie entre les communes, en fonction du nombre d'élèves des écoles publiques de chacune d'elles.

■ Administration Générale

Extension des compétences de la communauté d'agglomération rennaise : « création et entretien des infrastructures de charge nécessaires à l'usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables ou mise en place d'un service comprenant la créa-



■ Le bois collecté sur la commune sera utilisé pour chauffer en partie le Pôle Sud et la halle multifonctions via le réseau de chaleur.

tion, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables ». Le Conseil municipal accepte le transfert de cette compétence à Rennes Métropole.

Participation 2011 au Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Seiche : la commune participe au fonctionnement de ce syndicat pour un montant de 7 160 € (1 € par habitant).

Demande de réajustement de subvention par l'association Boréale's : le Conseil municipal décide de voter une subvention complémentaire de 1 000 €.

■ Culture

Tarifs des ateliers du Pôle Sud : le Conseil municipal décide d'augmenter de 1,5 % les redevances des ateliers du Pôle Sud pour la saison 2011/2012.

■ Enfance Jeunesse et Sport

Tarifs de l'école multisports et de location des équipements sportifs : le Conseil municipal décide de fixer les tarifs à l'école multisports pour la saison 2011/2012, Chartrain - 47,50 € ; Non Chartrain - 63,75 €.

Sauf indications contraires, les décisions ont été prises à l'unanimité.

Pour en savoir plus... Vous pouvez consulter le compte-rendu intégral du Conseil municipal en mairie aux heures d'ouverture et sur le site www.ville-chartresdebretagne.fr

Etat CIVIL...

Naissances

- 22 mai
Jade Zaouter 5, allée de Fréhel
- 21 juin
Marceau Azé 14 bis, rue du Champ Dolent

Mariages

- 23 avril
Fabrice Izquierdo et Cécile Miclard 3, rue Guynemer
- 28 mai
Christian Houel et Isabelle Rouze 13, rue d'Irlande
- 28 mai
Pierre Larreur et Nelly Peres 7, allée de Taillebois
- 18 juin
Hermann Passos Pereira et Elodie Saget Rue de la Poterie

- 25 juin
Vincent Poildessous et Eloïse Guillou 14, rue de la Poterie

Décès

- 7 juin
Raymond Thébaud 32, rue du Poitou

Agen DA...

- Jeudi 14 juillet
Bal suivi d'un feu d'artifice (voir p.7)
- Vendredi 2 septembre
Don du sang
De 14h30 à 19h,
salle Viviane de l'Espace Brocéliande.
- Samedi 3 septembre
Forum des Associations
De 13h30 à 17h30,
Halle des Sports.

Et aussi...

■ Opération vacances tranquilles

Comme chaque année, gendarmerie nationale et police municipale collaborent pour permettre aux Chartrains de partir en vacances en toute sécurité. Ce service, mis en place du 1^{er} juillet au 31 août, propose la surveillance extérieure de votre domicile pendant la nuit.

Formulaire d'inscription à retirer à l'accueil de la Mairie. Information auprès de la Police Municipale en Mairie au : 02 99 77 13 00 ou de la Gendarmerie de Bruz, 8 avenue du Général de Gaulle. Tél. 02 99 52 61 06.

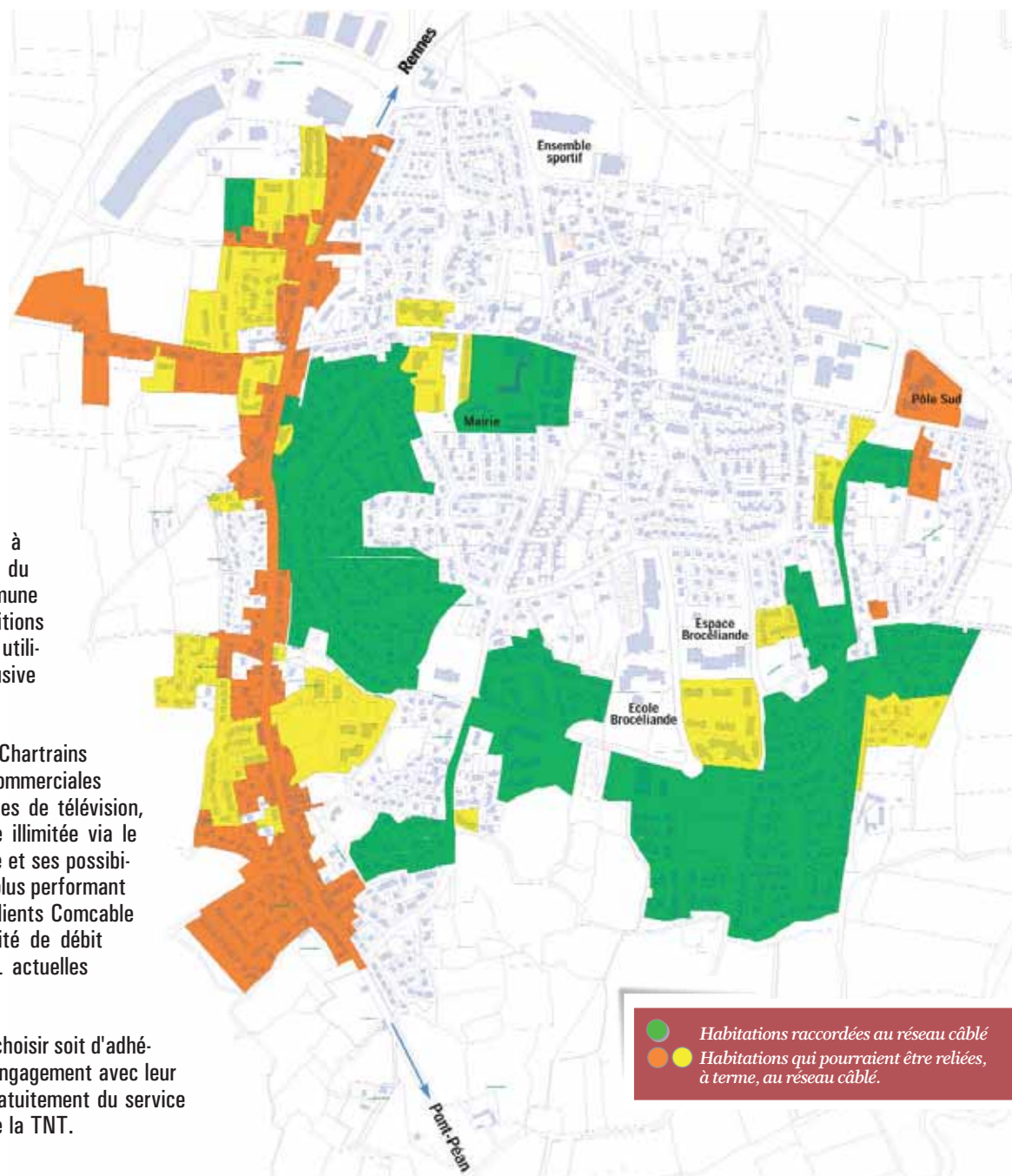
Réseaux câblés Nouveau service Triple Play

La commune dispose d'un réseau câblé sur une partie de son territoire (en vert sur la carte ci-contre). Celui-ci diffuse actuellement, vers environ 900 logements, les chaînes de la Télévision Numérique Terrestre.

Le Conseil municipal, dans sa séance du 4 juillet dernier, a autorisé le Maire à signer une convention d'occupation du domaine public avec la société Comcable. La commune autorise donc, dans les termes et sous les conditions prévues par la convention, la société Comcable à utiliser le réseau câblé communal, de façon non exclusive et moyennant une redevance annuelle.

Comcable sera donc en mesure de proposer aux Chartrains qui résident dans la « zone verte », des offres commerciales dites triple-play, incluant des bouquets de chaînes de télévision, l'internet haut débit ainsi que la téléphonie fixe illimitée via le réseau câblé. La fibre optique, par sa durée de vie et ses possibilités technologiques, est aujourd'hui le vecteur le plus performant et le plus fiable de transport de haut débit. Les clients Comcable bénéficieront grâce au réseau câblé d'une qualité de débit internet bien supérieure aux autres offres ADSL actuelles (de 8 à 30 Mo garantis selon l'abonnement)..

Les habitants de cette zone câblée pourront ainsi choisir soit d'adhérer à une offre Comcable soit de conserver leur engagement avec leur opérateur actuel. Ils continueront à bénéficier gratuitement du service de télévision dit « de base » pour les chaînes de la TNT.



● Habitations raccordées au réseau câblé
● Habitations qui pourraient être reliées, à terme, au réseau câblé.

Trésorerie Cap sur La Conterie

Le centre des finances publiques de Chartres de Bretagne a en charge la gestion financière et comptable de 15 communes. En septembre prochain, le personnel quittera le centre ville et intégrera de nouveaux locaux sur le site de La Conterie.

Le centre des finances publiques a nettement augmenté, d'où un renfort nécessaire en personnel.

Le territoire géré par la trésorerie chartraine couvre les communes de Bruz, Cintré, Chavagne, Bourgbarré, Chartres de Bretagne, Orgères, Pont-Péan, Saint-Erblon, Noyal-Châtillon sur Seiche, L'Hermitage, Mordelles, Le Rheu, Saint-Gilles, Saint Jacques de la Lande et Vezin Le Coquet.

Après un agrandissement provisoire des locaux avenue de la Marionnaise en 2007, la commune de Chartres de Bretagne a acquis des bureaux sur le site de La Conterie afin d'accueillir le centre des finances publiques. Ainsi, à partir du 12 septembre, les services de

la trésorerie seront transférés à La Conterie. M. Jean-Jacques Léon, directeur de la Trésorerie a pris ses fonctions le 1^{er} mai dernier : « *La trésorerie chartraine compte 17 agents. Ces nouveaux locaux permettront de travailler dans de meilleures conditions et de mieux accueillir le public* ».

La commune a acquis un plateau tertiaire de 408 m² au rez-de-chaussée d'un immeuble construit par le groupe Launay. Celui-ci est situé à l'extrémité de l'actuelle rue Léo Lagrange. Le coût d'acquisition par la commune est de 714 181,44 € HT. Le nouveau loyer annuel supporté par l'Etat sera de 51 250 € HT.



■ Site de La Conterie, la trésorerie occupera le rez-de-chaussée du bâtiment.

Taxe d'habitation, impôts sur le revenu ou impôts fonciers, le recouvrement des sommes dues à l'Etat a longtemps justifié l'ancienne appellation de Perception, et, aussi, bien souvent, occulté ses autres missions. En effet, la Trésorerie est aussi le lieu où sont effectués, après contrôle, tous les décaissements et encaissements concernant les collectivités et établissements publics : communes, CCAS, foyers logements, syndicats intercommunaux...

Installé en 1979 dans ses locaux actuels avenue de la Marionnaise, l'établissement disposait d'environ 200 m². Dans le cadre d'une réorganisation des activités du Trésor Public en 2007, le nombre de communes dépendant du

Le grand voyage de l'eau, de la source à la rivière

D'où vient l'eau potable de la piscine, où vont les eaux usées, les eaux pluviales, comment fonctionne une piscine, une station d'eaux potables et d'épuration ?... Toutes ces questions trouvent leur réponse dans une exposition présentée jusqu'au 31 décembre, dans le hall de la piscine intercommunale de La Conterie.

Trois syndicats intercommunaux regroupant 13 communes, dévoilent leur technicité et leur rôle respectifs : le syndicat des Eaux potables Rennes Sud, celui de l'assainissement Val de Seiche et d'Ise et enfin celui de la piscine de La Conterie : « *Cette exposition, ouverte à tous les publics, traite les problématiques de l'eau. L'eau fait partie de notre patrimoine, c'est une denrée rare qu'il faut préserver et économiser* », souligne Dina Joalland-Fardoun, conseillère municipale à Chartres de Bretagne, déléguée à la politique de l'eau.

La piscine, qui consomme en moyenne 50 m³ (1) d'eau potable par jour, est au cœur de cette sensibilisation : « *En sachant qu'une moyenne de 700 entrées par jour est enregistrée et que 40 litres d'eau sont consommés par baigneur et par jour, la piscine représente un grand consommateur d'eau potable* », explique Nicolas Foll, directeur de l'équipement.

Par l'installation de compteurs d'eau, de débitmètres, d'appareils de contrôles de fuites, d'économiseurs d'eaux de douches et de sanitaires et surtout l'ajustement des renouvellements d'eau en fonction de la fréquentation, la pis-

cine a entrepris une véritable politique de réduction de la dépense en eau depuis 2009 : « *Ces différentes mesures nous ont permis de diminuer la consommation d'eau de moitié : 37 299 m³ consommés en 2009, 17 776 consommés en 2010. Notre objectif est d'atteindre 15 000 m³ en 2011* », complète le directeur. Par ailleurs, la création récente de trois bassins de déchloration naturelle permet de réduire la quantité d'eaux usées envoyée à la station d'épuration Val de Seiche et d'Ise de Saint-Erblon.

Au-delà de la piscine, l'exposition vous mènera dans les profondeurs des nappes phréatiques, les méandres des réseaux d'eaux pluviales, les bassins de la station d'eau potable puis dans ceux de la station d'épuration. Ce grand voyage de la source à la rivière permettra à tous, initiés ou non, de mieux connaître l'or blanc du développement durable : l'eau !

(1) 25 m³ de renouvellement des bassins, 15 m³ pour les douches, 5 m³ pour les sanitaires, 5 m³ pour le nettoyage de sols.

■ Exposition à voir dans le hall de la piscine de La Conterie jusqu'au 31 décembre 2011.



édi TO...

Philippe BONNIN, Maire, Vice-Président du Conseil Général

Quelle issue pour la réforme des collectivités territoriales ?

La réforme des collectivités territoriales dont on parle tant pourrait bien aboutir sur une « non réforme ». Certes, il est indispensable de s'adapter aux changements de la société. Ces changements sont la conséquence des mutations économiques et de l'évolution de nos modes de vie. Voici plus de deux siècles, les fondateurs de la 1^{ère} république, en 1792, ont organisé nos administrations publiques en renforçant le rôle des communes et départements ; eux-mêmes institués en 1790. Après la seconde guerre mondiale, le souci d'équiper rapidement le pays d'infrastructures de distribution d'eau potable et d'acheminement de l'électricité a impulsé la création de syndicats intercommunaux. Les 1^{ères} lois de décentralisation (1982) ont établi un nouvel échelon d'administration indépendante : les Régions, composées d'au moins deux départements.

En 1992 puis 1999, la coopération intercommunale a pris une nouvelle dimension avec la création des communautés de communes et d'agglomérations. A la différence des syndicats intercommunaux, ces communautés disposent aujourd'hui d'importants champs de responsabilités. De même, pour une part de leurs ressources budgétaires, les communes deviennent en partie dépendantes de ces nouvelles structures de coopération. Depuis 2002, l'Etat a profondément réformé la fiscalité locale dont celle qui vient des activités économiques présentes sur nos territoires (l'ancienne Taxe Professionnelle). A titre compensatoire, il en est advenu une dépendance accrue aux dotations de l'Etat pour garantir dans un 1^{er} temps seulement les ressources de toutes les collectivités.

La nouvelle étape, c'est la volonté de l'Etat de « rationaliser l'échafaudage

territorial » en engageant des processus de regroupement au sein des communautés de communes ou d'agglomération. Egalement, il prétend vouloir procéder à la dissolution des syndicats intercommunaux. Parmi les arguments les plus avancés, on entend dire que toutes ces structures génèrent des dépenses d'administration inutiles... Manifestement, le sujet reste très discuté. Dans la commune de Chartres, initiatrice de plusieurs syndicats, nous pouvons apporter la preuve qu'il n'y a pas de surcoûts liés à ces établissements ; au contraire.

Enfin, retenons du débat sur la réforme territoriale qu'il ne s'agit certainement pas que de questions de rapport de force politique entre gauche et droite. Il en va surtout des ressources locales et donc des financements d'équipements de proximité, ou encore des perspectives de la vie communale, comme du rôle des associations locales pour conforter le lien social.

La gestion publique à grande échelle sera t-elle toujours la plus appropriée pour garantir le meilleur service aux populations ? Selon la nature du service public apporté, nous avons des réponses différentes. Il faut donc faire preuve de toute la souplesse qui s'impose et ne pas opposer, comme c'est le cas aujourd'hui, communes et intercommunalités, départements et régions. Le rapport de force s'est organisé entre les tenants de l'intégration et les fédérateurs qui donnent plus de place à la libre initiative d'organisation à l'échelon local. Personnellement, j'appartiens à la seconde expression.

En ce début du mois de juillet, je souhaite à chacun de prendre le temps du repos pour repartir du bon pied dès la rentrée. Bonnes vacances à tous.

Opération Logements 14 locatifs sociaux

Lors du Conseil municipal du 31 mai, la société Habitat 35 a présenté un projet de construction de logements locatifs sociaux. Cette opération située secteur du Printemps à Chartres de Bretagne, est constituée de 14 logements locatifs sociaux sur un terrain d'une surface totale de 2 292 m². Le bâtiment répond aux certifications de très haute performance énergétique. Il répond à une exigence de confort acoustique aux bruits intérieurs et extérieurs, supérieure à la réglementa-

tion ; une validation des performances thermiques (chauffage/ ventilation) pour un bon confort en été comme en hiver ; une qualité certifiée des équipements sanitaires et de la plomberie ; des matériaux pérennes en façades et toitures demandant peu d'entretien...

Le bâtiment sera composé de quatre T3, six T4 et quatre T5 et disposera de 27 stationnements aériens. Les travaux débuteront 3^e trimestre 2012 pour une livraison fin 2013.



Dans les coulisses... Entretien des locaux : les grandes manœuvres



■ Thérèse et Patricia.

Elles sont discrètes, souriantes et actives, les enfants les appellent « les dames de service », les adultes « le personnel de restauration et d'hygiène ». Tout au long de l'année, 30 agents assurent une multitude de tâches dont la principale reste le nettoyage des bâtiments communaux. L'été, d'autres missions incombent aux agents du service...

Entre le centre culturel, le bâtiment des associations, la mairie, les deux écoles publiques, la ferme des Peupliers, l'espace Brocéliande ou encore les services techniques, on compte 18 sites municipaux qui nécessitent l'intervention, parfois quotidienne, des agents du service entretien.

Des équipes de deux sont affectées sur les différents sites du lundi au samedi selon un planning établi bien en amont : « C'est un travail physique difficile qui nécessite également un grand sens de l'organisation et le souci du

détail » souligne Claire Pignon, responsable du pôle administration générale. Outre le ménage, certains agents du service travaillent plus spécifiquement au restaurant scolaire : préparation des salles, mise en plat, service et accompagnement des enfants, ménage et nettoyage. Le midi et le soir, elles garantissent la sécurité aux abords de l'école de l'Auditoire. D'autre part, d'autres agents travaillent ponctuellement à la préparation des buffets, la décoration et le service lors des cérémonies organisées par la commune.

L'été, pas de temps mort !

Durant la période estivale les enfants quittent l'école, les associations diminuent leurs activités, l'Ecole intercommunale Jean Wiener ou le Pôle Sud ferment quelques semaines leurs portes au public... C'est l'occasion pour les agents du service hygiène de faire le grand ménage.

De plus, l'été 2011 marque la généralisation de l'utilisation des produits d'entretien éco-labels et éco-cert mais aussi des centrales de distribution de produits. Ainsi du sol au plafond en passant par les murs, les vitres ou les escaliers, les « dames de service » sont à pied d'œuvre : « Dans certaines salles de classe par exemple, avec les collègues des services techniques, elles ôtent l'ensemble du mobilier scolaire afin de décaper puis re-métalliser le sol », explique Claire Pignon. En fin d'été, elles organisent des journées « carreaux » pour donner un ton plus convivial à cette tâche pas toujours agréable. Bon courage à l'équipe !

■ Brigitte.

Expression de la majorité Agir par l'anticipation

Fin 2008, en pleine crise industrielle, la majorité s'est mobilisée pour faire part de sa solidarité en direction des nombreux salariés qui perdaient leurs emplois. Par de multiples voies (Conseil municipal exceptionnel, Le Chartrain, Ouest-France, Rennes Métropole...), nous avons fait part de notre point de vue sur l'avenir de l'industrie automobile.

Le 15 décembre 2008, Le Maire était reçu à sa demande par le Directeur de cabinet du Ministre de l'Industrie de l'époque pour obtenir des assurances sur le devenir de l'usine Chartraine. C'était l'époque où l'Etat prêtait 7,8 milliards d'euros aux deux constructeurs français et relançait la prime à la casse avec 1 milliard d'euros supplémentaires. Ce soutien était soumis à l'abandon de toute fermeture d'usine en France. Rappelons que c'est le site de Chartres qui a connu le plus gros programme national de réduction d'ef-

fectifs (1 800 salariés)... 11 500 emplois en 2006 dans l'usine de la Janais contre 6 000 aujourd'hui. Sur le Bassin de Rennes, les emplois directement concernés par l'automobile sont passés dans la même période de 28 000 à 15 000.

Avec le Maire, nous avons été porteurs de la relance du réseau des collectivités concernées par l'industrie automobile (ACSIA). Depuis décembre 2010, l'association nous permet d'intervenir dans les lieux de concertation et de décisions industrielles à l'échelle nationale : rencontre avec le Ministre de l'industrie en juin 2010, colloque de notre association à Montbéliard en présence des dirigeants du groupe PSA dont le Directeur Industriel, mais également de Renault (le 2 décembre 2010). Les 18 mai et 30 juin, le Maire, Président délégué de l'Association des Collectivités Sites d'Industrie automobile a participé à deux séminaires sur

les perspectives pour les bassins d'emploi automobile à la délégation du gouvernement pour l'aménagement du territoire (DATAR). Ce n'est certes pas une garantie absolue pour l'avenir de notre économie locale ; toutefois, la participation à ce réseau est indispensable pour faire valoir notre vigilance de tous les jours pour nous assurer de perspectives plus sereines dans le bassin d'emploi Rennais. L'impact de la crise est considérable pour l'ensemble des actifs du bassin comme du département. Il nous faut être plus que jamais présents pour ne pas subir mais agir par l'anticipation sur les mutations qui se poursuivent sur le plan technologique, économique et social.

Plus que jamais, la majorité compte peser sur les décisions qui comptent dans notre commune.

J. ABIVEN, M. BABOUR, P. BONNIN, D. BONNIU, J.L. COUDRAY, M. COURTET, C. DEHOUX, MN. DELANOE, B. DELOFFRE, M. DESREZ, JY. DOMALAIN, R. GAUTIER, JF. GOALEC, D. JOALLAND, R. JOUET, M. LAVERGNE, E. LE MOINE, R. LHERMENIER, MM. LOUIS, A. MICALARD, JP. MUTSHE, N. NICOLLE, F. POULAIN, R. THOMAS, J. TRIBODET.

Expression de l'opposition Pour un équilibre sur le territoire communal

Lors de la réunion publique du 22 juin 2011, la présentation du projet de la ZAC Les Portes de la Seiche nous a permis de confirmer, voire d'obtenir quelques informations supplémentaires concernant essentiellement le nombre de logements, leur typologie et le calendrier des différentes étapes.

Ainsi, cette ZAC verra à terme la construction de l'ordre de 1 250 logements, loin des 1 000 annoncés initialement. Les maisons représenteront le quart de ce nouveau quartier et donc les trois quarts constitueront des logements collectifs/intermédiaires.

Nous y avons aussi appris que plus de la moitié (en fait 53%) des logements serait du logement social. La question n'est pas d'être hostile à ce type de logement mais de se demander si ce

taux est choisi judicieusement pour ce nouveau territoire : 53% de logements sociaux sur une partie de la commune ne va-t-il pas à l'encontre de l'objectif recherché de mixité sur ce territoire et de mixité sociale en particulier ? D'ailleurs, le PLH (plan local de l'habitat) de Rennes Métropole n'impose plus désormais, aux programmes immobiliers dépassant 30 logements, d'être composés pour moitié de logement social.

Certes, à Chartres-de-Bretagne, la loi « Solidarité et Renouveau Urbain », dite loi SRU (20% des résidences principales doivent être des logements sociaux) n'est pas respectée. Le taux de 12 % environ en 2009, a en effet engendré une amende s'élevant à 74 000 € en 2010 (cf Chartrain mars 2010). Même si les différentes opérations immobilières vont permettre

d'ici 2013 d'atteindre un taux de 17 %, il manque donc encore des logements pour être en accord avec cette loi.

Toutefois, n'est-il pas possible d'atteindre les objectifs de la loi SRU en construisant les logements sociaux dans les différents quartiers de la ville, anciens ou nouveaux ? Quel est l'intérêt de la ville à regrouper ces logements dans seulement quelques quartiers quand on se remémore certains exemples donnés par le passé ? Il faut savoir rester raisonnable afin de conserver aux actuels habitants et de proposer aux nouveaux une qualité de vie que tout type de concentration ne pourrait que détériorer.

C. CARET, L. COSTA-MAUDIEU, P. FOUGLE, S. LE JEUNE.

Précisions de la majorité

Conformément à la réponse ministérielle (relative à la question parlementaire écrite N°5387) indiquant qu'il « convient de remarquer que la libre-expression des minorités dans les bulletins municipaux ne fait pas obstacle à l'exercice du droit de réponse dans le même bulletin », la majorité municipale apporte les précisions suivantes :

L'expression de l'opposition appelle de notre part deux précisions :

Les élus de l'opposition participent aux commissions et groupes de travail concernant la ZAC des Portes de la Seiche et sont donc régulièrement informés des évolutions de ce projet. En particulier le nombre de 1 300 logements est celui qui est intégré dans le

dossier de création de la ZAC adopté à l'unanimité au conseil municipal 27 septembre 2010 (cf article dans le Chartrain de novembre 2010). Il y a donc presque un an que ce nombre de logements est connu. Nous ne pouvons laisser dire que cet élément est nouveau.

En ce qui concerne le PLH la règle de mixité sociale dans les opérations de

plus de 30 logements existe toujours. Ce sont les règles sur les formes urbaines (collectif, habitat intermédiaire ou individuel) qui ont évolué.

Enfin, nous laissons chacun porter l'appréciation qu'il entendra à propos de la sévère critique de la part de l'opposition chartraine sur les logements sociaux et leurs occupants.

Infos en +

■ Eté, horaires et fermetures

Mairie

En raison de travaux d'aménagement de la Mairie, l'accueil du public est transféré dans la salle Victor Basch (sous la Mairie), du mercredi 13 au dimanche 31 juillet.

o Ouverte lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h. Mardi de 9h à 12h30. Jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h (du jeudi 7 juillet au jeudi 25 août inclus).

o Les permanences du samedi sont suspendues jusqu'au 27 août inclus.

o Reprise des permanences le samedi 3 septembre de 10h à 12h.

Point Information Jeunesse

o Fermé du 4 juillet au 31 août.

La Poste

o Aménagement des horaires du 1^{er} au 20 août inclus. Ouverte les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Les mardis de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30 et les samedis de 9h à 12h.

Point Accueil Emploi

o Fermé en août, du 1^{er} au 5 et du 16 au 19.

Mission locale

o Pas de permanences du 1^{er} au 19 août. Reprise le mardi 23 août.

CCAS

o Ouvert les lundis de 14h à 17h, les mercredis de 9h à 12h et de 14h à 17h et les vendredis de 9h à 12h.

Multi-accueil Tintinnabule

o Fermeture du 1^{er} au 29 août inclus.

Piscine de La Conterie

o Bassins ludique et sportif - du 9 juillet au 4 septembre inclus ouverts

. Lundi de 10h à 19h30.
. Mardi de 10h à 21h30.
. Mercredi de 10h à 19h30.
. Jeudi de 10h à 19h30.
. Vendredi de 10h à 19h30.
. Samedi de 10h à 18h30.
. Dimanche de 9h à 18h30.

o Ouverte les 14 juillet et 15 août de 10h à 18h30

L'établissement ferme ses portes 1/2 heure après l'heure indiquée.
+ d'info sur le www.piscineconterie.fr

■ Merci à tous les donateurs

La collecte de sang du vendredi 10 juin 2011 a été un grand succès. En effet, 110 personnes se sont présentées pour donner leur sang et aider les malades. La prochaine collecte aura lieu le vendredi 2 septembre, salle Viviane de l'Espace Brocéliande de 14h30 à 19h. De 18 à 70 ans, toute personne en bonne santé peut participer !

Regards sur...

Les vacances des uns font l'activité des autres. En juillet et en août, la ville vit au rythme des chantiers : entretien de la voirie, rénovation et extension du patrimoine communal...
Tour d'horizon d'un été bien employé !

■ Les travaux d'été

■ A l'ensemble sportif R. Berranger

. Les terrains de football A et H subissent actuellement d'importants travaux de réfection avec la création de fentes primaires de suintement. Elles conduisent les eaux de surface à un réseau de drainage de base ce qui permet d'augmenter l'aération et la perméabilité du sol. Par ailleurs, cet été, les barrières de béton qui cerclent le terrain A seront remplacées par une main courante tubulaire. Enfin, derrière les buts du terrain H, des filets pare-balls seront installés.

- Dans la salle de musculation et le dojo, différents travaux seront réalisés : la création d'une ventilation automatisée dans le dojo, l'installation d'une rampe donnant sur deux nouvelles issues de secours, le remplacement des dalles du faux plafond ainsi que l'isolation. Enfin, les vestiaires de la salle de musculation seront rénovés et un dispositif de régulation du chauffage sera mis en place.

■ Au presbytère, les portes d'entrée seront remplacées.

■ Au centre culturel Pôle Sud, une rénovation de l'éclairage de l'entrée de la médiathèque sera réalisée.

■ A l'Espace Brocéliande, la salle Copernic sera dotée d'un nouveau revêtement de sol.

■ Les jobs d'été



Afin de remplacer le personnel en congés pendant la période estivale et assurer l'entretien des espaces verts communaux, des jeunes sont embauchés en jobs d'été en juillet et en août. Ceux qui suivent une formation en alternance tout au long de l'année au sein des services techniques communaux sont privilégiés : « Il s'agit de formations principalement tournées vers l'horticulture et l'aménagement paysager », souligne Pierre Lacroix, directeur du pôle moyens techniques.

Rémunérés sur la base du salaire minimum, les jeunes bénéficient d'une formation technique puis intègrent les équipes de la commune sur le terrain. Morgan Marion a suivi son bac pro « espaces verts » en apprentissage au sein de la commune. Ce job d'été en juillet avec les agents communaux lui permettra d'enrichir ses connaissances.



■ Travaux de réfection des terrains de football au stade.

Vie éco

Le garage du centre met le cap à l'ouest de la commune

En août 2007, Stéphane Marcel et Cédric Jafflot reprenaient les rênes du Garage du Centre situé rue Jean-Marie Paignon.

En août 2011, l'activité quittera le centre ville pour s'implanter dans la zone de la Croix aux Potiers, rue Gustave Eiffel. Le garage s'agrandit et devient concessionnaire Citroën. Les deux associés continuent d'assurer tous types d'entretiens et de réparations multimarques ainsi que la vente de véhicules neuf et d'occasion.

A l'emplacement actuel du garage rue Jean-Marie Paignon, une opération immobilière privée sera réalisée par la société Bretagne Promotion Investissement.

- Garage du Centre - Rue Gustave Eiffel - ZA La Croix Aux Potiers
- Tél. 02 99 41 20 91 ■ Courriel : garageducentre35@orange.fr
- Horaires : du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h30
Le samedi de 8h à 12h.

■ Le garage du centre actuellement rue JM. Paignon.



Centre de contrôle technique

A côté du Garage du Centre, un centre de contrôle technique automobile sous l'enseigne : VERIF AUTO, ouvrira ses portes. Après avoir travaillé trois ans auprès de son père à Bréal sous Montfort dans le même domaine, David Bougeard lance son propre commerce à Chartres de Bretagne.

■ Centre ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30, le samedi de 8h30 à 12h. ■ Tél. 06 69 58 31 28.

Personnel communal Armel Thomas lève le camp !



Il y a quelques jours, au lendemain de ses 58 ans, Armel Thomas, responsable de la propreté urbaine aux services techniques municipaux, a quitté ses fonctions pour un départ en retraite très attendu.

A 14 ans, Armel, jeune Chartrain commence un apprentissage en horticulture dans une entreprise jacquolandaïse. Ce n'est que 10 ans plus tard en avril 1976, qu'il intègre le service des jardins de Chartres de Bretagne : « C'était l'époque des grandes constructions, on travaillait beaucoup aux aménagements paysagers des nouveaux lotissements ». Si le petit bourg de son enfance est

aujourd'hui une ville importante, il a toujours conservé une proximité avec les Chartrains. En 2002, Armel Thomas prend la responsabilité du service propreté urbaine et sillonne régulièrement cette commune « qu'il connaît par cœur » ! L'investissement dans sa commune se traduit également dans son engagement au sein du Comité des Fêtes. Bonne retraite !

Mérite sportif A vos marques... prêts... gagnez !

Traditionnellement, la commune célèbre les réussites sportives des athlètes, des entraîneurs, des équipes et des clubs chartrains au cours de la cérémonie du Mérite sportif. L'édition 2011 s'est déroulée le vendredi 24 juin dans la salle omnisports de l'ensemble sportif Rémy Berranger.

La commune compte plus de 20 clubs qui proposent des disciplines aussi diversifiées que la pétanque, l'aïkido, la natation, le badminton ou encore le twirling bâton. Dès la petite enfance, tous les Chartrains ont accès à ces sports qui, pour la plupart, ouvrent à la compétition. Chaque année, les associations sportives sont invitées à transmettre à la municipalité le palmarès d'un ou plusieurs de leurs adhérents. Pas moins de 210 athlètes ont été récompensés et cinq trophées remarquables ont été remis.

Une commission statue sur l'attribution de ces différents trophées. Elle est composée de Florence Poulain, adjointe aux Sports, Dominique Bonniou, adjointe à la jeunesse, Bernard Quinton, président de la Fédération Espérance, Alain Miclard, adjoint à la vie associative, Mokrane Babour, adjoint à la culture, Régine Jouet, conseillère déléguée à l'insertion et Chrystèle Caret, conseillère municipale.

Au delà du palmarès, cette soirée fut l'occasion pour Florence Poulain et

l'ensemble de la municipalité de saluer le dynamisme du tissu sportif et l'engagement de tous les bénévoles qui s'investissent dans leur mission de formation auprès des jeunes. Avant de commencer la remise des récompenses, Florence Poulain a annoncé aux Chartrains qu'à compter de 2012, la cérémonie se déroulera en fin d'année civile afin de respecter les calendriers des championnats qui se terminent souvent après le Mérite sportif.



Le trophée Seniors



■ Jonathan Tribodet

Il récompense un sportif de plus de 18 ans ayant accompli une performance ou un exploit particulièrement remarquable et a été remis cette année à **Jonathan Tribodet**. Ce jeune arbitre Fédérale de la Ligue de Bretagne officie pour le club de football de l'Espérance Chartres de Bretagne, chaque week-end en championnat National des -19 ans. Il a été désigné cette saison comme arbitre assistant de la Finale Nationale de la coupe Gambardella (coupe de France des -19 ans).

Les trophées jeune sportif et espoir... Une affaire de famille



■ Sophie et Pierre Mallet.

Du haut de ses 10 ans, la jeune Sophie Mallet s'est vu remettre le trophée jeune sportif pour son palmarès en gymnastique sportive : championne individuelle régionale et de zone, 9^e au championnat de France Elite « filière haut niveau » et Championne par équipe en départementale en Division Critérium Benjamine-Minime. Quelques minutes plus tard, son frère de 3 ans son aîné a reçu le trophée espoir. C'est en natation que Pierre s'illustre : 1^{er} nageur Breton, champion régional du natathlon et 1^{er} sur 100 m papillon au meeting de Lille. Après l'effet de surprise, les heureux parents, eux-mêmes anciens compétiteurs en natation, ont promis une belle soirée de réjouissances pour fêter ces succès.

Le trophée club

Il a été remis à l'**Espérance gymnastique sportive**. En effet, la saison passée a été couronnée de succès pour de nombreuses gymnastes dans différentes catégories. Jacques Joseph, président a félicité l'ensemble des sportifs du club.



■ Une partie des gymnastes chartraines.

Chantal Berthelot... Le club d'athlé... Une seconde maison !



■ Chantal au cross de Saint-Marc le Blanc.

Le Mérite sportif est la plus haute récompense qui met en avant les talents, efforts, qualités, performances ou exploits d'une personne, d'une équipe ou d'un club. Il a été attribué à Chantal Berthelot.

Elle commence l'athlétisme à 16 ans et rejoint le club chartrain il y a une dizaine d'années. A 31 ans, elle affiche un palmarès remarquable. Le cross est sa discipline de prédilection et après deux années de blessure elle a pris une belle revanche cette saison dans de nombreuses compétitions : 1^{er} au cross de Saint-Marc le Blanc ; 2^e au cross national de Rennes ; 3^e au

championnat départemental de cross ; 4^e au championnat de Bretagne de cross ; 2^e des 1/2 finales du championnat de France de cross ; 21^e (3^e bretonne) des championnats de France de cross. L'hiver en pleine nature et l'été sur piste, elle a remporté aussi le championnat départemental sur 1 500 m (en 4 min 46) et s'est placée vice-championne de Bretagne. Athlète complète, elle entraîne également les jeunes et les adultes et a tenu à saluer le travail des autres entraîneurs, bénévoles comme elle, et notamment le président du Club Espérance Athlétisme, Dominique Cojean.

En selle

La Bretagne est un vaste terrain de jeux pour les Cyclos Chartains. Un groupe de 12 cyclotouristes a réalisé deux « Flèches de l'Ouest », parcours empruntant les routes du massif armoricain pour relier Roscoff, sommet de la chaîne des Monts d'Arrée, puis liaison vers Perros-Guirec pour entreprendre le retour sur Chartres de Bretagne.



Info Conso... Pour se loger sans galère

Le logement est une des premières sources de litiges pour les consommateurs. Les associations qui les accompagnent dans leurs démarches le savent bien. Pourtant de nombreux problèmes pourraient être évités grâce à une meilleure connaissance par le locataire de ses droits et obligations.

C'est pourquoi les associations Afoc, Asseco-cfdt, Udaf, Clcv et Familles rurales -Ufcs avec la Mce ont réalisé : trois fiches d'information à destination du grand public et en particulier des jeunes : la colocation : mode d'emploi ; se loger quand on est jeune ; locataires : calcu-

lez votre budget. Ces fiches Conso sont disponibles à la Mce ou sur <http://www.mce-info.org/fr/nos-publications/>.

Vous y trouverez des réponses aux questions à se poser pour éviter les mauvaises surprises : où chercher un logement ? Logement vide, logement meublé : un contrat de location est-il obligatoire ? A quoi sert l'état des lieux ? Par qui doit-il être établi ? Le dépôt de garantie ? A quel moment me le rendra-t-on ? Ai-je le droit de sous-louer une chambre dans mon logement ?...



+ d'infos Maison de la consommation et de l'environnement - 48 bd Magenta - 35000 Rennes. Tél. 02 99 30 35 50. Courriel : info@mce-info.org Site : www.mce-info.org

à...
VOIR

Horaires et
fermetures d'été

■ **Pôle Sud**
L'accueil-billetterie du Pôle Sud sera fermé du 22 juillet au soir au 22 août inclus. Réouverture le mardi 23 à 14h.

■ **Médiathèque et Cyberspace**
. Mardi et vendredi 14h-18h30 - Mercredi 10h-12h30 et 14h-18h30.
. Fermés le 15 juillet et du 1^{er} au 15 août.

Envie de découvrir
la Musique ou
la Danse ?

Dès l'âge de 18 mois, en musique ou en danse, l'école Jean Wiener vous propose une soixantaine d'activités différentes et plusieurs formules d'enseignement ! Comme chaque année, l'école propose de nouvelles activités pour répondre au plus grand nombre :

■ **Nouveautés côté Musique**
. Créasens : activité multi-sensorielle liant musique danse et arts plastiques pour les 6/7 ans.
. Groupes vocaux enfants ou multi-génération.
. Atelier Ukulélé pour les ados/adultes ayant quelques notions de guitare.
Inscription musique : jusqu'au mercredi 13 juillet ou à partir du mercredi 17 août de 9h30 à 12h et de 14h30 à 18h.

■ **Nouveautés côté Danse**
. Cours de Modern'Jazz ados/adultes
Inscription danse : lundi 5 ou jeudi 8 septembre de 17h à 19h.
Possibilité de réduction sociale et familiale. Infos et renseignements : 4 rue Antoine Chatel à Chartres de Bretagne. Tél. 02 99 41 35 18. Courriel : ecolejeanwiener@orange.fr

■ **Fermeture annuelle** du 14 juillet au mardi 16 août inclus.

■ 14 juillet...



Bal populaire et feu d'artifice à partir de 21h30 au stade Rémy Berranger avec le groupe Constellation suivi du feu d'artifice (23h30) sur le thème de l'Europe. Organisés par le Comité des Fêtes.

Pôle Sud
2011/2012 : une saison renversante !

Après la grande trêve estivale, le Pôle Sud vous concocte une programmation qui vous fera tourner la tête ! Préparez vos agendas pour noter les 24 rendez-vous tous publics dont un tiers consacré à la chanson française émergente. Rencontre avec Dominique Grelier, directeur du centre culturel chartrain, qui lève le voile sur une partie de la prochaine saison.

Quelles sont les révélations
chansons de la saison ?

Citons **Lola Lafon** (7 octobre), déjà accueillie au Pôle Sud il y a quelques années, et qui, avec son deuxième album « Une vie de voleuse », confirme, s'il le fallait, une écriture limpide et engagée pour raconter le monde sur des mélodies aux airs pop et aux influences balkaniques, origine roumaine oblige... Et puis, **L** (3 novembre) et son premier album « Initiale », encensé par la critique, qui ose un chant très personnel. Et comment ne pas citer **Barcella** (30 mars), chanteur atypique qui a malicieusement réussi à s'approprier l'héritage de la chanson française d'antan pour nous en proposer sa vision moderne et décalée. Citons encore **Cristine Mérienne** (26 avril) et ses trois harpes (celtique, électro, de concert). Nous accueillerons aussi... Chut !

Il n'y a pas que la chanson ?

Bien sûr que non ! Le théâtre est aussi à l'honneur et sous toutes ses formes. Théâtre déjanté et musique avec **Clémence Massart** (14 octobre), immense comédienne, qui nous présentera « L'asticot de Shakespeare » ou comment parler de la mort avec humour. Un spectacle, co-organisé avec le Festival Le Grand Soufflet, dans lequel la comédienne use de ses charmes : chant, accordéon, trompette et accessoires... pour nous entraîner dans sa danse, maîtrisant avec talent, l'art de la métamorphose et du jeu. Nous proposerons également du théâtre d'hu-

mour encore avec **FrEdO** (9 décembre) alias Fred Volovitch, membre des Wriggles et de Volo.

La Compagnie Girovago et Rondella (8 février) et son spectacle « Manoviva » sera l'occasion de découvrir le travail d'une famille italienne d'artistes dont tous les membres sont mis à contribution : marionnettistes pour les parents, musiciens et techniciens pour les enfants ! Patience...

Parlez nous de la danse !

Oui, oui la danse est au rendez-vous de la programmation avec notamment **La Compagnie Félicette Chazerand** (2 mars) qui nous vient de Bruxelles avec « A l'ombre des arbres », magnifique duo dansé où ombre et lumière flirtent avec symbolisme et poésie.

Et les enfants dans tout ça ?

Ils ne sont bien sûr pas oubliés ! Ils pourront déguster « Marrons et Châtaignes » par **Nid de Coucou** (27 octobre), un spectacle musical écrit comme un conte ou les quatre complices musiciens-chanteurs accompagnent les spectateurs dans une aventure au cœur de la forêt mystérieuse. **La Compagnie Le Vent des Forges**, théâtre d'argile manipulée (22 Février) nous présentera sa nouvelle création « Tim Taou » et puis...

Mais stop ! On a dit que nous n'allions pas tout dévoiler dans le Chartrain pour vous permettre de feuilleter tranquillement la nouvelle plaquette de saison qui sera disponible dès le 23 août !



■ Cristine Mérienne



■ Lola Lafon



■ Barcella

Pratique

■ Plaquette disponible en mairie, au centre culturel et sur www.ville-chartresdebretagne.fr ■ Contacts : Tél. 02 99 77 13 20. Courriel pole-sud-chartres@wanadoo.fr

Lecture d'été... lue et approuvée par la Médiathèque



Cours de grimpe
Livre enfant écrit par Mimi Barthélémy et illustré par Irène Schoch Syros, collection Paroles de conteurs

Maître Chat décide d'ouvrir un « cours de grimpe », art bien utile pour échapper aux dangers. Son premier élève est Cabri dont les sabots rendent l'exercice bien périlleux, mais que la faim pousse à se surpasser. Devenu expert, il propose à son tour de donner des leçons à Chien, l'ennemi juré du chat. Mais depuis, s'il arrive qu'on voit des chèvres perchées dans des arbustes, on n'y trouve toujours pas de chien !... Un conte haïtien chantant et plein d'humour, illustré de peintures dynamiques aux couleurs vives.



La mort, j'adore ! Tome 1
Livre ado de Alexis Brocas aux éditions Sarbacane

Au lycée, Clémence est traitée de « sale truie » par les autres. Invitée à une soirée, elle s'évanouit. A son réveil, elle apprend qu'elle est en fait une démonsse et qu'elle doit accomplir certaines missions...

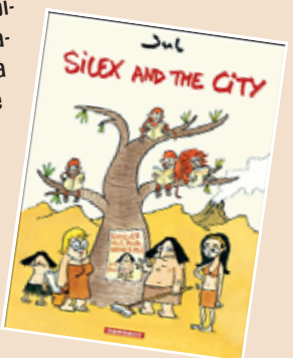
Métamorphose en bord de ciel
Livre adulte de Mathias Malzieu - Flammarion

Tom Cloudman est un cascadeur qui, par sa maladresse, rend ses acrobaties involontairement comiques. Ses performances clownesques le propulsent au sommet de la gloire, jusqu'à ce que, soigné pour une de ses innombrables fractures, on lui découvre une maladie incurable. Lors d'un long séjour hospitalier, il croise une créature mi-femme, mi-oiseau, qui lui propose un pacte insolite.



Silex and the city BD de Jul aux Editions Dargaud

En 40 000 avant J.-C., dans une paisible vallée, vivent les Dotcom, une famille modeste, travailleuse, mais pas trop, composée de parents enseignants et d'adolescents en pleine crise. La mère, professeur de préhistoire-géo doit faire face à une classe hétéroclite, dans laquelle la cohabitation entre primates, cannibales ou autres homo-sapiens, est souvent difficile. Le père, lui, s'est subitement découvert une fibre politique et décide de s'engager dans une campagne électorale qui promet d'être à couteaux, ou à silex, tirés. Après une carrière politique qui tournera court, Blog Dotcom décide d'entrer dans le privé. Quant aux enfants, leurs amours contrariées ou autres revendications écologiques animent les longues soirées au coin du feu.



Toute l'actualité contemporaine défile en peaux de bêtes, pour une parodie au vitriol de notre société.

La dame de la cantine Passe le relais !



Si les Chartrains connaissent certainement son prénom, c'est parce que les plus jeunes la côtoient tous les jours au restaurant scolaire. Irène Le Borgne, responsable du service hygiène et restauration quitte ses fonctions au 1^{er} août pour une nouvelle aventure : la retraite !

Si on interroge les petits Chartrains sur le rôle d'Irène Le Borgne, les avis sont unanimes : « Elle compte les enfants qui mangent, c'est la directrice de la cantine ! ». Au-delà de cette mission administrative, Irène prend plaisir à discuter avec les enfants, à s'assurer de leur bon appétit : « Je les connais tous et certains reviennent me voir des années après, c'est formidable ! », souligne-t-elle.

Irène Le Borgne intègre la commune en 1982 comme agent de restauration et

d'entretien. En 1996, elle prend la responsabilité du service hygiène et en 2003, celle du restaurant municipal : « Au delà du pointage des présences à la cantine, je coordonne l'activité du service sur les 18 sites communaux ainsi que le planning des 30 agents. Je gère également les produits d'entretien ».

Si son départ à la retraite la réjouit, elle regrettera néanmoins cette proximité avec « ses petits » de la cantine dont certains l'appelaient affectueusement mamie !

Au Collège Le Principal change de cap

Début juillet, près de 675 élèves venant principalement de trois communes (Noyal-Châtillon sur Seiche, Pont-Péan et Chartres de Bretagne) ont franchi les portes du Collège de Fontenay pour des grandes vacances bien méritées. Le chef d'établissement, André L'Honoré a lui aussi emporté son cartable mi-juillet, il ne reviendra pas à la rentrée... L'heure de la retraite a sonné.

C'est en septembre 2006 qu'André L'Honoré prend ses fonctions de Principal du collège de Fontenay. Cette mission à Chartres de Bretagne couronne 37 années dans l'éducation nationale au fil d'un parcours assez atypique : « J'ai commencé ma carrière comme instituteur éducateur à Rennes avec des enfants en rupture scolaire, ce fut très formateur ». Il prend ensuite la direction de l'école spécialisée de l'hôpital de Pontchaillou à Rennes, auprès d'enfants handicapés moteurs : « Mon objectif a toujours été de trouver des solutions pour faciliter l'apprentissage ». André L'Honoré pilotera ce navire pendant 21 ans.

Il rejoint l'enseignement secondaire en 1999 dans l'Orne puis à Redon en 2001, comme principal adjoint. Il prend ses premières fonctions de chef d'établissement en Mayenne en 2003. De ce collège rural de Port-Brillet de 350 élèves au collège de Fontenay, l'effectif double mais ses préoccupations restent les mêmes : « Je me suis toujours efforcé d'être chef d'établissement pour les décisions incontournables. Pour le reste, j'ai toujours privilégié l'accompagnement des équipes pédagogiques et du personnel pour que chacun soit en mesure de donner le meilleur de soi-même. Il nous appartient de conduire au mieux chaque élève vers la réussite de son projet personnel, c'est ce qui m'a toujours engagé dans ma carrière ».



Pendant ses cinq années de direction, le Principal aura vécu la restructuration de l'établissement ainsi que la généralisation des outils multimédia qui dessinent l'enseignement moderne. « Par ailleurs, nous avons valorisé les échanges internationaux, les découvertes culturelles et les activités sportives grâce notamment aux partenariats solides avec la commune ». Aujourd'hui, André L'Honoré laisse les rênes de l'établissement à un confrère et compte bien... « Réaliser enfin tous ses projets personnels reportés depuis des années ! »...

Fin juin... Les fêtes arrivent avec l'été !

Du son dans les buissons, 18 juin, dans le cadre de la Fête de la musique.



Fête de l'école multisports, 25 juin.



Gala de natation synchronisée, 24 juin.



Fête de l'école Sainte-Marie, 26 juin.



Fête des écoles publiques, 25 juin.

